

Médecin référent

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Vos rendez-vous

Le / / 20 à h
avec Service :

Le / / 20 à h
avec Service :

Le / / 20 à h
avec Service :

Le / / 20 à h
avec Service :

Le / / 20 à h
avec Service :

Le / / 20 à h
avec Service :

► Le secrétariat du réseau se tient à votre disposition si vous avez la moindre question concernant ce dispositif de suivi.

RÉSEAU PÉRINATAL DE BOURGOGNE

Naître & Grandir en Bourgogne

4 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny

21 079 Dijon cedex

Tél. 03 80 29 30 26 • Fax 03 80 28 12 82

perinatalite@chu-dijon.fr - www.femmeetenfant.net



Naître & Grandir en Bourgogne

Un dispositif régional de suivi pédiatrique

Votre bébé a été hospitalisé en Réanimation Néonatale et/ou Médecine Néonatale. Il est primordial qu'il soit suivi au décours de cette hospitalisation. L'équipe médicale du service vous proposera donc de choisir **un médecin pouvant assurer ce suivi au plus près de votre domicile.**

Ce médecin réalisera des consultations à des âges clés de son développement et pourra, si nécessaire, faire appel à d'**autres professionnels de santé** (psychomotricien, orthophoniste, kinésithérapeute, psychologue, ...).

Au cours de ces consultations, le médecin procèdera à un examen complet de votre enfant et pourra répondre à toutes vos questions.

Un bilan psychomoteur lui sera aussi proposé vers l'âge d'un an afin d'observer ses compétences et d'échanger avec vous sur vos éventuelles interrogations concernant son développement.

Certaines informations relevées au cours de ces consultations seront adressées, avec votre accord, au réseau de suivi "Naître et Grandir en Bourgogne", afin d'évaluer de manière anonyme le devenir des enfants de la région.



Sont accueillis au sein du réseau :



Les données à caractère personnel vous concernant, ainsi que celle de votre enfant (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, lieu de résidence, coordonnées, antécédents médicaux et chirurgicaux, suivi de votre état de santé ainsi que l'ensemble des données pertinentes relatives à votre prise en charge) sont collectées par le Réseau périnatal de Bourgogne.

Elles sont traitées sous la responsabilité de l'association. Conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique, vos données à caractère personnel sont conservées pendant une durée de 20 ans à compter de la date de la dernière venue. Elles sont collectées directement auprès de vous lors de votre prise en charge et de votre parcours de soin.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (Règlement Général sur la Protection des Données / « RGPD ») et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et Libertés) vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant, afin d'en vérifier l'exactitude et, le cas échéant, afin de les rectifier, de les compléter, de les mettre à jour. Vous disposez aussi d'un droit à la portabilité de vos données à caractère personnel. Sous certaines conditions réglementaires, vous disposez d'un droit de limitation, d'effacement, et d'opposition concernant vos données à caractère personnel.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au médecin qui vous prend en charge.

Pour toute question relative à la protection de vos données à caractère personnel ou en cas de difficulté sur l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Réseau périnatal de Bourgogne par mail : dpo@chu-dijon.fr ou par voie postale : CHU Dijon Bourgogne, Direction Générale. Délégué à la protection des données GHT 21-52. 1 Bd Jeanne d'Arc BP n° 77908. 21079 Dijon